



April 8, 2015

La Compagnie de la Baie d'Hudson Annonce un Reclassement Par Voie de Prise Ferme de 316 Millions de Dollars

TORONTO (ONTARIO)--(Diffusion : le 8 avril 2015) - La Compagnie de la Baie d'Hudson (TSX:HBC) («HBC» ou la «Compagnie») est heureuse d'annoncer qu'elle-même, Hanover Investments (Luxembourg) S.A. («Hanover») et la société 2380162 Ontario Limited (conjointement avec Hanover, les «actionnaires vendeurs») ont conclu une entente avec un syndicat financier en vertu de laquelle les actionnaires vendeurs ont accepté de vendre à titre de reclassement, par voie de prise ferme, un total de 11 600 000 actions ordinaires de la Compagnie au prix de 27,25 \$ par action, pour un produit brut global d'environ 316 millions de dollars (le «placement»). La Compagnie ne vend aucune action ordinaire et ne touchera aucun produit dans le cadre du placement.

Le syndicat financier est dirigé par RBC Marché des capitaux et BMO Marché des capitaux qui agiront à titre de cosyndicataires. Sauf entente contraire entre les actionnaires vendeurs, 2380162 Ontario Limited a également consenti au syndicat financier une option de surattribution, pouvant être exercée en tout ou en partie à tout moment dans les trente premiers jours suivant la conclusion du placement, portant sur l'achat d'un maximum de 1 740 000 actions ordinaires supplémentaires de la Compagnie, pour un produit brut additionnel pouvant atteindre quelque 47 M\$, afin de couvrir toute surattribution, le cas échéant, et à des fins de stabilisation du marché.

Immédiatement après la conclusion du placement, Hanover détiendra environ 27,5 millions d'actions ordinaires, représentant environ 15,1 % des actions ordinaires de la Compagnie, et 2380162 Ontario Limited détiendra environ 24,3 millions d'actions ordinaires et des mandats précédemment émis en vue d'acquérir 5 millions d'actions ordinaires dont la valeur globale représente environ 15,6 % de la valeur partiellement diluée (en supposant l'exercice des mandats de 2380162 Ontario Limited seulement) des actions ordinaires de la Compagnie (14,7 % si l'option de surattribution est exercée au complet).

En outre, Hanover continuera de détenir une procuration lui permettant d'exercer les droits de vote rattachés aux actions ordinaires de la Compagnie détenues par Hudson's Bay Trading Company, L.P. et qui correspondent au pourcentage de participation de Hanover dans Hudson's Bay Trading Company, L.P. Les actionnaires vendeurs et HBC ont convenu de ne vendre aucun titre de capitaux propres de la Compagnie pendant une période de 90 jours suivant la conclusion du placement, selon les conditions d'usage.

Commentant le placement, Richard Baker, gouverneur et président exécutif de HBC, a déclaré : «Nous sommes heureux d'avoir encore une fois l'occasion d'étendre notre base d'actionnaires et d'accroître la taille et la liquidité de notre flottant d'actions ordinaires. La conclusion de ce placement permettra d'élargir davantage notre base d'actionnaires institutionnels et individuels qui partagent notre vision et croient à la croissance et à la prospérité futures de la Compagnie de la Baie d'Hudson.»

Un prospectus court préliminaire portant sur l'offre sera déposé sous peu auprès des autorités réglementaires canadiennes en matière de valeurs mobilières. La conclusion de l'offre devrait survenir vers le 28 avril 2015 ou à cette date; elle se fera sous réserve de certaines conditions usuelles.

Ces titres n'ont pas été inscrits en vertu de la loi intitulée Securities Act of 1933 des États-Unis, en sa version modifiée, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis à moins d'être inscrits ou de faire l'objet d'une dispense des exigences d'inscription. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat, et il n'y aura aucune offre, sollicitation ou vente des titres dans un État où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

À propos de la Compagnie de la Baie d'Hudson

Constituée en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson (HBC) est la société qui compte le plus grand nombre d'années consécutives d'exploitation en Amérique du Nord. De nos jours, elle offre à sa clientèle un éventail de catégories de vente au détail et d'expériences de magasinage principalement aux États-Unis et au Canada. Ses principales chaînes, soit La Baie d'Hudson, Lord & Taylor, Saks Fifth Avenue et Saks Fifth Avenue OFF 5TH, offrent un assortiment fantastique de vêtements, d'accessoires, de chaussures, de produits de beauté et d'articles pour la maison. La Baie d'Hudson, la plus importante chaîne de grands magasins au Canada, exploite 90 établissements à assortiment complet, deux magasins-entrepTMts et labaie.com. Lord & Taylor exploite 50 établissements à assortiment complet situés principalement dans la région Nord-Est des États-Unis et dans les États du centre du littoral de l'Atlantique, quatre magasins-entrepTMts Lord & Taylor et lordandtaylor.com. Saks Fifth Avenue, l'un des détaillants spécialisés de luxe les plus connus au monde, exploite 39 magasins aux États-Unis, cinq magasins

internationaux en concession et un magasin en ligne, saks.com. La chaîne OFF 5TH offre un assortiment de produits à prix réduit dans 78 établissements aux États-Unis et à saksoff5th.com. Déco Découverte, qui compte 67 établissements, est le plus important supermagasin d'articles pour la cuisine, la chambre à coucher et la salle de bains au Canada. La Compagnie de la Baie d'Hudson est cotée à la Bourse de Toronto, sous le symbole «HBC».

Énoncés de nature prospective

Les renseignements donnés dans le présent communiqué de presse qui ne sont ni historiques ni factuels peuvent constituer de l'information de nature prospective, ce qui inclut le moment et la conclusion de l'offre. Ces renseignements se fondent sur certaines hypothèses relatives à la croissance attendue, aux résultats d'exploitation, au rendement et aux perspectives et occasions d'affaires. La Compagnie considère ces hypothèses comme étant raisonnables compte tenu de l'information actuellement disponible, mais elles pourraient néanmoins se révéler inexactes. L'information de nature prospective est donnée sous réserve d'un certain nombre de risques, incertitudes et autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats et les attentes actuelles de la Compagnie. Ces risques, incertitudes et autres facteurs incluent, sans s'y limiter, le crédit, le marché, les devises, l'exploitation, les risques liés aux liquidités et au financement, y compris les changements dans la conjoncture économique, les taux d'intérêt ou les taux d'imposition, le caractère opportun des futurs articles et leur acceptation par le marché, la concurrence dans les marchés de la Compagnie, la croissance de certaines catégories de produits et segments de marché et le niveau d'empressement des clients à acheter dans les magasins de la Compagnie, les ventes et les marges de la Compagnie et celles de ses concurrents, la dépendance de la Compagnie envers ses clients, les risques et incertitudes touchant la gestion de l'information, la technologie, la chaîne d'approvisionnement, le caractère sécuritaire des produits, les changements législatifs, les règlements, la concurrence, le caractère saisonnier et le prix des marchandises, les interruptions aux activités, les liens de la Compagnie avec ses fournisseurs et fabricants, les changements aux règles comptables existantes, la capacité de la Compagnie de mettre en œuvre ses initiatives stratégiques, les changements dans les dépenses de consommation, la gestion de notre portefeuille de marques et de notre assortiment de produits, les tendances météorologiques saisonnières, l'instabilité économique, sociale et politique dans les pays où sont situés nos fournisseurs, la hausse des coûts d'expédition, les possibles interruptions ou retards dans le transport, les risques d'atteinte à la réputation de marques dont la Compagnie fait la promotion et les coûts liés à la rénovation ou à l'expansion des magasins du réseau de la Compagnie, les frais liés à la conformité aux lois et règles environnementales, la fluctuation des taux de change et de la valeur des devises, le prix des marchandises, la capacité de la Compagnie de maintenir de bonnes relations avec ses employés, les changements aux lois ou règlements liés à l'environnement ou autres responsabilités environnementales, la structure des capitaux propres de la Compagnie, la stratégie de financement, les programmes de gestion des coûts et le cours des actions, ainsi que la capacité de la Compagnie d'intégrer ses acquisitions et de protéger sa propriété intellectuelle.

Pour en savoir plus sur ces risques, incertitudes et autres facteurs, le lecteur est invité à se reporter aux documents déposés par la Compagnie auprès des autorités réglementaires, notamment la notice annuelle de la Compagnie, datée du 2 mai 2014 et l'analyse de la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines terminées le 31 janvier 2015, et qui sont accessibles sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Les résultats peuvent par conséquent différer de façon marquée des attentes actuelles de la Compagnie. Celle-ci ne met à jour aucun renseignement de nature prospective à quelque moment particulier que ce soit, sauf pour satisfaire aux exigences des lois sur les valeurs mobilières. Le lecteur ne doit donc pas accorder d'importance indue à l'information de nature prospective et ne doit s'y fier à aucune autre date que ce soit. Toute l'information de nature prospective contenue dans le présent communiqué de presse est donnée sous réserve de cette mise en garde.

PERSONNES-RESSOURCES :

Compagnie de la Baie d'Hudson

Médias :

Tiffany Bourré, 905-595-7184

Directrice principale, Communications externes

tiffany.bourre@hbc.com

ou

Relations avec les investisseurs :

416-256-6745

investorrelations@hbc.com